

ANNÉE 2020-2021
APPEL À CANDIDATURE

Répétiteur de langue étrangère

Objet : Recrutement d'un répétiteur de langue étrangère

Réf. : Décret n°87-755 du 14 septembre 1987 relatif au recrutement des répétiteurs et maîtres de langue étrangère à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)

1. PROFIL DU POSTE

Département d'Études chinoises

Intitulé : Répétiteur de chinois

Profil de l'emploi :

Le ou la candidat(e) doit être de langue maternelle chinoise, titulaire d'un master 1 ou d'une maîtrise. Le ou la candidat(e) sera appelé(e) à assurer les cours en licence de LLCER de chinois, notamment ceux d'expression et compréhension orales et écrites.

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Le ou la candidat(e) travaillera en collaboration avec le responsable de chaque niveau et assurera un service annuel en présence des étudiants de 256 heures de travaux dirigés.

Recrutement prévu pour le 1^{er} septembre 2020

3. REMUNERATION

Calculée sur la base de l'indice brut 340, soit 1549,33€ bruts mensuels.

4. DOSSIER DE CANDIDATURE

Merci de remplir le formulaire en ligne à cette adresse : <https://forms.gle/Zdaz7v1coY3c89GX9>

Et d'envoyer le CV avec une lettre de motivation à l'attention de M. Durand-Dastès, Directeur du département d'études chinoises, à l'adresse : christine.castellanos@inalco.fr (en mettant aussi en copie l'adresse vincent.duranddastes@inalco.fr), en indiquant en objet « Recrutement d'un répétiteur de langue étrangère ».

La date limite de candidature est **le 04 juin 2020 inclus**. Les candidats pré-sélectionnés seront auditionnés à la **mi-juin 2020** et en seront avertis par courriel quelques jours avant.